



CSE

Studio OM

(malakoff)

Compte rendu FO
du Comité Social et Économique
8 décembre 2022

Étaient présents, en plus des élu(e)s et représentants syndicaux, Mme Véronique Polomat, M. Djelloul Belghit, M.Ioan Scianimanco, M.Frédéric Lavernhe et M.Luc de Saint Sernin.

Ce CSE s'est déroulé en mode hybride, à la fois en présentiel et en visio.

Point « vie de l'entreprise »

La direction souhaite nous informer que le nouveau nom de « Malakoff » a été choisi par vous, par nous, parmi une liste de deux propositions et que nous nous appelons désormais « Studio OM » ou « studio Outre-mer ».

Ce nom, d'ores et déjà effectif, a été plébiscité à 67% (250 votants sur l'ensemble de notre établissement) écrasant l'autre proposition, pour mémoire : « AtriOM ». Reste à trouver le logotype de cette appellation, de cette marque et donc son emploi dans nos conversations. Il faut trouver aussi un graphisme en accord avec la charte FTV. Cette recherche sera menée dès janvier.

Des propositions de ce que nous appellerons « logo » puisqu'on nous parle de « marque » seront soumises là encore à votre vote. En attendant on nous dit que nous pouvons déjà « nous appeler » comme ça. Alors, contrairement à ce qu'indique l'objet de ce mail, vous lisez là le CR du CSE Studio OM.

Sans transition : le projet CAMPUS, là encore on nous donne des informations très « charrues avant les bœufs ».

Lors du précédent CSE, les élus ont voté une motion. Nous vous la livrons encore ce mois-ci (NB), tant elle reste d'actualité en bien des points.

A l'heure de la rédaction de ce CR les concepts de ce changement radical pour nous, n'en doutez pas, restent des mots de communication fourre-tout comme « grands principes » « communauté d'éclaireurs » et « partis pris », termes résultants de formations de management d'un autre temps suivis manifestement assidûment par nos interlocuteurs du siège chargé de mener à bien ce projet. Chargé de mener à bien LEUR projet.

Sachez que Malakoff sera représenté par le rapporteur de notre CSSCT (Co-rapporteur avec le coordinateur FO) et par notre secrétaire du CSE.

Le directeur de notre établissement nous donne un éclaircissement sur ce qu'il entend par « notre communauté » et sur son espace dédié, nous le citons : « on choisira dans le catalogue d'aménagement ce qu'on souhaite comme aménagement sans savoir où on va ». mais .. que dire ???

On nous garantit que notre collectif sera préservé « dans un même espace ». Lequel ? Le siège ? « Le paquebot » comme on l'appelle ?

On saurait donc garder un collectif dans une répartition « façon puzzle » dans un espace aussi grand ? On nous parle aussi du bout de lèvres de Valin... le doute est permis.

Et malgré toutes les concertations avec vos OS une sorte de « 49.3 » venant de la direction de FTV n'est pas exclue.

Notamment en ce qui concerne nos productions, nos plateaux, notre FABRICATION. On nous parle d'« infusion », il faut « laisser infuser » notre influence. Cela évoque pour nous beaucoup plus la tisane qu'aucune autre substance plus dynamisante.

NB : motion de censure pour rappel signée par tous les élus du CSE Malakoff du 17 novembre dernier : Les élus du CSE de Malakoff constatent qu'il aura fallu attendre plus de 5 mois pour que soit signé l'accord de méthode réclamé par les membres du CSE central dans leur avis du 25 mai dernier sur le projet de prise à bail. Le cap des six mois sera franchi avant la tenue - prévue le 28 novembre - de la première réunion de la commission Campus créée par cet accord. La « volonté forte de construire ce projet avec les salariés » affirmée par la direction en mai dernier ne serait-elle qu'un affichage ? Les élus s'inquiètent de l'opacité qui entoure à ce jour la mise en œuvre du projet Campus. Pendant que les salariés sont invités à répondre à des questionnaires sur leur amour des plantes vertes, aucune information n'est partagée par la direction sur les hypothèses d'utilisation des espaces par les équipes au sein du futur Campus. Les ateliers participatifs apparaissent au fil des semaines comme des outils de diversion ayant pour objet de leurrer les salariés et leurs représentants. La co-construction ne saurait se réduire à une validation par les instances de choix irrévocables déjà faits par la direction et ses conseils. Les élus du CSE de Malakoff exigent de disposer d'informations complètes, avant la prochaine réunion de notre CSE prévu le 8 décembre, sur les avantages et inconvénients des options envisagées par la direction sur le devenir du collectif du site et des activités assurés à ce jour dans l'établissement. Les élus revendiquent de pouvoir questionner ces hypothèses. Proposer des amendements voire des alternatives au moment où il est encore possible d'influer sur le cours de choses. A Malakoff le Jeudi 17 novembre 2022. Voté à l'unanimité des élus. Les OS CFDT, CGC, CGT, FO, SNJ s'associent.

On nous parle encore dans ce point vie de l'entreprise de l'initiative prise par la direction éditoriale d'organiser le 16 décembre un repas « chanté Noël » avec des dégustations des repas de Noël typiques des Outre-mer, orchestrées par des chefs natifs de nos régions, des spécialités des 3 océans. Cela se passera dans l'atrium. Dans le respect des normes de sécurité, qu'il reste à l'heure de la rédaction de ce CR à examiner, et dans le respect des normes sanitaires qui ne sont pas imposées par le gouvernement nous dit-on et qui relèvent de notre bon sens. Le vôtre. En gros : le port du masque est-il recommandé ?

Une captation radio sera alors faite pour une diffusion en Guadeloupe, Martinique, Guyane, la direction attend la décision de La Réunion et de Wallis. Il est fait remarquer par un élu que cette bonne initiative devrait faire l'objet d'une communication au Siège. On nous dit qu'on est mis à l'honneur sur la plateforme. Cela nous avait échappé, faute de com', faute d'anticipation aussi en ce domaine, reconnaît la direction éditoriale. Cela va être corrigé nous dit-on. On dit qu'il n'est jamais trop tard.

Ce serait bien que ce soit vrai mais deux de nos élus lors d'une visite au siège, ont vu une fresque récemment exposée dans le hall, présentant les journalistes phare de notre groupe. Or, on ne voit aucun visage des Outre-mer. Nous produisons pourtant une édition nationale et les 1ères produisent chaque jour deux éditions locales avec des journalistes phare dans leur région appartenant au groupe FTV. Cela n'augure rien de bon pour notre avenir. Ni pour notre présent finalement. La visibilité des Outre-mer n'est pas perçue comme un choix de vie, au siège.

A propos des Activités Sociales et Culturelles, nous devrions mettre fin à notre union avec le CSE du siège. Notre secrétaire se veut rassurant sur nos avantages préservés dès janvier : pièces de théâtre, séances ciné, combinés aux avantages des locations en hiver en été et autres abonnements de sport et culture. Il nous suffira d'utiliser l'application pro Web.

Point «bilan de l'opération route du rhum 2022 et point d'étape coupe du monde

Route du Rhum :

Le document produit et mis à notre disposition avant le CSE, par Véronique Polomat est exhaustif et rend bien compte du **succès de cette opération « Route du Rhum »** pour l'établissement Malakoff : un spécial « et si on bougeait les lignes », des programmes (Carnet de bord et bleu Guadeloupe), de nombreux sujets et plateaux tournés à Saint Malo et en Guadeloupe, etc.

Son document n'omet pas de préciser qu'il y a eu des **problèmes techniques sur le numérique** lors de l'arrivée du vainqueur, ni le manque d'un monteur in situ, ni la difficulté de l'emploi par eux d'un logiciel de montage méconnu (le directeur technique en convient).

Mais vraiment c'est une **satisfaction que ce travail-là produit par nos équipes de Malakoff** en bonne entente avec France 3 Bretagne et Guadeloupe la 1ère et ce malgré un départ différé qui a bien causé du souci.

FO souligne tout de même une surreprésentation de la direction de Malakoff. Véronique Polomat nous dit et le précise dans son document : c'est une satisfaction mais des leçons en seront tirées.

Coupe du Monde :

Véronique Polomat, responsable éditoriale et par là responsable du service des chefs de chaînes admet que *l'«on aurait pu mieux faire »* et **« qu'il n'y a pas eu suffisamment de coordination »**. Nous avons rappelé en quoi consiste le travail du chef de chaîne et du technicien de diffusion, indéfectible binôme : **suivre un conducteur d'antenne IMMuable**, seul document à la vérité qui nous permet de travailler correctement et de rendre fluide l'antenne, pas de temps mort, ni accroc.

Les commentaires lors de ces matchs sont de qualité, Véronique Polomat en a convenu. On est bon.

Puis entre en scène Luc de saint Sernin. Pour ce Monsieur, avoir obtenu les droits pour la diffusion de la coupe du monde sur les 1ères est une victoire. C'est un fait : c'est génial !

La coupe du monde de football est diffusée sur des antennes de FTV : les 1ères ! Mais ce qu'il en a fait l'est beaucoup moins.

Si Véronique Polomat et sa garde rapprochée étaient présentes lors de la diffusion de la cérémonie d'ouverture du mondial, lui non.

Et nous lui devons, le désastre du début du mondial sur nos antennes. Quel responsable d'antenne peut prendre la décision de diffuser la cérémonie d'ouverture en différé ? Pas TF1 que nous suivions. Lui si.

Le foirage complet de l'envoi de la coupe du monde, celui du lendemain aussi et la galère des jours qui ont suivi, tout ça lui incombe.

Diffuser la coupe du monde ne se limite pas à acheter les droits.

Cela se prépare, on doit coordonner éditorialement et techniquement. On doit mettre en place des secours et mettre en place un dispositif à la hauteur de l'évènement en prenant soin de mettre au courant tous les acteurs de ce dispositif par un message clair.

Nous ne pouvons qu'espérer que son rôle dans la diffusion de la coupe du monde de Rugby 2023 et des Jeux Olympiques 2024, deux événements qui se dérouleront en France et pour lesquels les services des sports de FTV sont déjà à pied d'œuvre, sera limité.

Point «information sur la démarche du projet d'évolution de l'organisation de la rédaction ».

Là encore nous n'avons pas devancé les problèmes : ils sont déjà arrivés ! Là encore nous ne saurions parler d'anticipation quand on nous présente un calendrier d'**ateliers, réunions, séminaires**, appelez ça comme vous voulez, déjà fort détaillé. Ce calendrier va jusqu'en juin. Pour « une résolution du problème avant l'été » puis ... « pour une présentation en septembre » ajoute-ton.

L'année sera déjà presque à la fin de sa course.

Tout cela, quand un état des lieux de ce service avant la fin du mois de décembre et son lot de départs (mobilité, retraite, détachements) n'est pas fait. **Quelles sont les responsabilités et les répartitions managériales de la direction éditoriale et de la direction de la rédaction dans ce service ? On ne sait pas. Combien de rédacteurs en chefs ? De responsables d'édition ? De JRI ? Pour la télé ? Pour la radio ? Pour le web ? Et le portail ? De qui parlons-nous ? De quoi parlons-nous ?**

On ne sait pas. Et dans quel cadre ? Celui d'une commission ? Comment sera-t-elle (en)cadrée ? Par qui sera-t-elle constituée ? On ne sait pas non plus. Un projet encore une fois « ambitieux » mais pas pensé dans le réel. Des dates c'est rien quand on ne sait pas qui parlera pour qui et comment.

Point «absentéisme au 30 septembre 2022 »

C'est un point qui est fait tous les trimestres et la direction nous dit qu'il n'y a pas d'évolution notable entre juin et septembre et que cette stabilité est le point le plus important de ce rapport. Elle nous dit aussi qu'une colonne COVID a été ajoutée et qu'en effet cette précision-là manquait lors des derniers rapports sur l'absentéisme.

Lors du CSE d'octobre (le 21) **FO avait pointé le fait qu'un rapport devait être fait aussi entre le télétravail et l'absentéisme** (ex : est-ce qu'un salarié en télétravail néglige le fait de se mettre en arrêt

maladie quand son état ne lui aurait pas permis de sortir de chez lui pour travailler ? Est-ce qu'un salarié en télétravail se dit que les conflits, mésententes, ou difficultés de tous genres avec son entourage au travail, ne posera pas de jours du fait qu'il se dit qu'il peut les éviter en restant chez lui ? etc.) **c'est une découverte que l'importance de ces questionnements là pour notre direction lors de ce CSE de décembre !**

Et elle dit qu'elle va en tenir en compte.

À la bonne heure.

On n'est **toujours pas dans l'anticipation** mais là par contre dans « il n'est jamais trop tard ».

Point « compte rendu commission égalité professionnelle »

Il existe encore trop d'écart dans les disparités hommes-femmes à Malakoff. La réduction des effectifs et la mobilité sont des réalités à prendre en compte, mais **on peut se poser la question sur la volonté de faire de la parité une priorité.**

Prochain CSE malakoff le 26 janvier

Vos élus CSE malakoff: Titulaires: Isabelle LASIS - Jean-Paul ETCHEGARAY - Caroline DOUET-AGOGUE - Gaëtan HOAREAU • **Suppléants:** Marc PORTALIER - Sandrine WEBER - Nicolas DOLISI